



Avec le soutien financier de la Commission européenne

PARTENARIAT STRATEGIQUE AIMF – COMMISSION EUROPEENNE
SGA n°DCI-NSAPVD/2015/356-7

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : réalisation d'une étude dans le cadre du groupe de plaidoyer international sur la localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

DATE LIMITE 22 septembre 2017

L'action s'inscrit dans la cadre du partenariat stratégique signé entre l'Union européenne et l'AIMF, conclu le 28 janvier 2015 entre la Présidente de l'AIMF, Madame Anne HIDALGO et le Commissaire européen au Développement, Monsieur Neven MIMICA, pour la période 2015-2020.

L'objectif de ce partenariat est de renforcer le rôle et la place des maires, de créer les conditions qui favorisent une démarche commune de tous les acteurs du développement, à savoir l'Etat (gouvernements et parlementaires), la société civile et les collectivités territoriales, et de veiller à une meilleure prise en compte des problématiques et des positions des autorités locales (AL) par les décideurs nationaux, régionaux et mondiaux.

Dans le cadre de leur Programme de développement durable à l'horizon 2030, les Nations Unies ont adopté 17 Objectifs généraux afin de « mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté ». Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, 2000-2015) ont été mis en œuvre dans un cadre presque exclusivement national, sans tenir suffisamment compte des administrations locales. Avec l'adoption de l'Agenda 2030, les villes sont désormais au cœur du dispositif : un objectif, le 11^e, est spécifiquement orienté vers le développement urbain, tandis que plus de 60 % des cibles relèvent, pour tout ou partie, de compétences municipales. Dans ce contexte, le défi est que les administrations locales soient prises en compte dans les mécanismes nationaux et internationaux de suivi, mise en œuvre et de financement qui vont découler de l'adoption des ODD.

Ce groupe de plaidoyer vise, grâce à l'élaboration d'un plaidoyer solide, à donner aux autorités locales (communes, groupements de communes, départements, régions...), et à leurs services, une influence proportionnelle à leur degré d'implication théorique dans le processus de programmation, de mise en œuvre, de suivi et de financement des ODD.

L'AIMF recrute un expert scientifique et technique par pays : au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal pour la réalisation d'une étude concernant la localisation des ODD au niveau national. La mission court jusqu'en novembre 2017, à compter du 25 septembre (date souhaitée de prise de fonctions). Ce poste est ouvert à toute personne physique présentant le profil requis.

Contacts : AIMF 9 rue des Halles 75001 PARIS / Tél +33 1 44 88 22 88 / b.koch@aimf.asso.fr

MISSIONS ET PROFILS REQUIS sont présentés dans les termes de référence du poste.

REMUNERATION. Les honoraires seront versés à la remise de la version finale de l'étude, après validation par l'AIMF, selon le calendrier défini en lien avec le coordinateur.

OU ADRESSER VOTRE DEMANDE : les dossiers de candidatures, en français, doivent être envoyés par courrier électronique exclusivement aux adresses suivantes : sp@aimf.asso.fr / b.koch@aimf.asso.fr / c.lefort@aimf.asso.fr / lezerbo@yahoo.fr

DOSSIER DE DEMANDE : LA LETTRE DE CANDIDATURE ET DE MOTIVATION doit impérativement être accompagnée :

- ✓ D'un CV détaillé
- ✓ D'une copie du passeport en cours de validité

DATE LIMITE : 22 septembre 2017 à minuit.